

Jeudi 23 décembre 2021
Communiqué de presse

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme renouvelle son partenariat avec la Banque de France, dans le cadre de la prévention et du traitement des situations de surendettement

Lionel CHAUVIN, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et Guilhem BLANCHIN, Directeur départemental de la Banque de France, ont signé le renouvellement d'une convention de partenariat d'une durée de trois ans. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi, en agissant concrètement pour la prévention et le traitement des situations de surendettement.

L'action des travailleurs sociaux polyvalents s'adresse à des publics confrontés à un contexte économique et social marqué par la précarité, des difficultés pour accéder aux droits, des problèmes budgétaires. Dans le cadre de leurs missions d'information, d'évaluation, d'orientation et d'accompagnement, ils traitent les questions liées à la gestion du budget et du surendettement.

Les Conseillères en Economie Sociale et Familiale (CESF) accompagnent les ménages pour toutes questions liées au domaine de la vie quotidienne, de l'environnement, de l'habitat, de l'insertion socioprofessionnelle, de l'alimentation et de la santé. Les intervenants privilégient une finalité éducative contribuant au développement du pouvoir d'agir de la personne et de son accès à l'autonomie.

Ces professionnels mobilisent leurs connaissances et les outils spécifiques à chaque domaine et ont un besoin permanent de suivre l'évolution de la législation et des procédures afin d'accompagner au mieux les publics.

Pour cela, la Banque de France propose d'animer des sessions d'information, de formation à titre gratuit en direction des intervenants sociaux de la collectivité départementale et s'engage pour les trois années à intervenir autour des thèmes suivants :

- le surendettement,
- l'inclusion bancaire,
- les réclamations,
- les fichiers d'incidents,

- le budget,
- la relation bancaire,
- le crédit,
- l'assurance,

Dans ce cadre, La Banque de France mettra à disposition des travailleurs sociaux des supports de référence à jour régulièrement sur le portail www.mesquestionsdargent.fr dans un espace leur étant dédié.

Sur le mois de décembre 2021, plus d'une trentaine de personnes (CESF et travailleurs sociaux du Département) ont déjà pu bénéficier de formations sur le surendettement dispensées par les équipes de la Banque de France.



Photo: Jodie WAY

Contact presse : Vanessa Chartreux – 07 61 64 39 76 – vanessa.chartreux@puy-de-dome.fr

ACCOMPAGNER • PROTÉGER • INNOVER